



Communiqué de presse

Le 6 janvier 2022

Crise des métiers de l'humain : Nouvel appel à la mobilisation !

Dans la continuité de la journée du 6 octobre 2021 où le réseau Uniopss-Uriopss a lancé une interpellation des pouvoirs publics sur la crise des métiers de l'humain, les grandes associations et fédérations nationales adhérentes de l'Uniopss ont décidé, le 6 janvier, d'une nouvelle action de mobilisation sur l'ensemble du territoire, en amont de la conférence sociale annoncée par le Premier ministre.

Face à la situation de plus en plus dégradée des établissements et services dans les secteurs social, médico-social et sanitaire, faute de personnels en nombre suffisant, le réseau Uniopss-Uriopss a été à l'initiative, le 6 octobre, d'une mobilisation qui s'est déployée partout en France.

La perte d'attractivité de ces métiers est liée bien sûr à la faible rémunération de ces personnels, la plupart qualifiés, mais aussi à la non-reconnaissance de leur rôle indispensable dans notre société, ainsi qu'à un manque de stratégie sur les formations, les passerelles entre les secteurs et l'amélioration des conditions de travail.

Face à l'impact fort de cette crise des métiers de l'humain pour les structures et en amont de la conférence sociale qui doit se tenir courant février à l'initiative du Premier ministre, les associations et fédérations de solidarité membres de l'Uniopss ont décidé d'une nouvelle action collective qui aura lieu tout au long de la semaine du 24 au 30 janvier.

Elles appellent les associations de leur secteur, mais aussi invitent les syndicats employeurs et les professions socio-judiciaires, à se joindre à elles pour démontrer l'acuité de cette crise.

Notre préoccupation fondamentale réside dans la qualité de l'accueil, des services apportés à des enfants, des jeunes, des personnes adultes, pour certaines en perte d'autonomie, en situation de handicap, d'exclusion, auxquels la société doit des conditions dignes de suivi et d'accompagnement.

Contact presse : Valérie Mercadal - Tél. 01 53 36 35 06 – vmercadal@uniopss.asso.fr

A propos de l'Uniopss

Créée en 1947, l'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) rassemble les acteurs associatifs des secteurs sanitaire, social et médico-social. Elle porte ainsi auprès des pouvoirs publics la voix collective de l'ensemble de ces associations, engagées auprès des personnes vulnérables, pour développer les solidarités.

Présente sur tout le territoire au travers d'un réseau d'unions régionales et d'une centaine de fédérations et d'associations nationales, l'Uniopss regroupe plus de 34 000 établissements, 750 000 salariés et un million de bénévoles.